Service médias Travail.Suisse – Edition du 21 août 2017

**Un Oui à la Prévoyance vieillesse 2020 est dans l’intérêt de toutes les générations**

**Les opposants à la Prévoyance vieillesse 2020 cherchent à braquer les générations les unes contre les autres. Dans la campagne, les jeunes servent de prétexte pour que les employeurs puissent réduire plus facilement les prestations plus tard si le Non passait. Les opposants allèguent qu’un refus vaudrait mieux pour l’équité intergénérationnelle, ce qui relève de l’idéologie pure, et veut détourner l’attention des associations patronales, qui souhaitent reporter l’augmentation des coûts dus à la croissance démographique sur la population. C’est tout simplement jouer avec le feu, d’une manière irresponsable. Car, si la Prévoyance vieillesse 2020 était refusée, il faudrait prendre dans quelques années des mesures d’économies beaucoup plus drastiques ou générer des recettes supplémentaires bien plus importantes. Toutes les générations en pâtiraient et en particulier les jeunes. Accepter la Prévoyance vieillesse 2020 n’est pas une question de générations, mais de raison politique.**

*Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale, Travail.Suisse*

On a beau tourner et retourner la question dans tous les sens : une prévoyance vieillesse stable sera un peu plus coûteuse à l’avenir en raison du vieillissement de la population. Ce vieillissement de la société a son prix, du fait aussi que les babyboomers - des générations à forte natalité - sont en passe de partir à la retraite. C’est pourquoi dans la Prévoyance vieillesse 2020, toutes les générations doivent un peu contribuer à la stabilité financière et à des rentes sécurisées. Tous feront des sacrifices. En contrepartie, tout le monde bénéficiera de rentes sécurisées et d’adaptations opportunes moyennant des coûts acceptables. Les opposants à la réforme s’emploient désormais à jouer les générations les unes contre les autres et suggèrent notamment à la jeune génération l’idée que c’est à eux de payer la note pour les aînés. On dissimule sans vergogne le fait que si le Non passait, la jeune génération serait celle qui se retrouverait dans une situation fâcheuse. Et les coûts seraient assurément plus élevés qu’avec la Prévoyance vieillesse 2020.

**La réforme profitera aux jeunes**

Qu’apportera concrètement la Prévoyance vieillesse 2020 aux jeunes générations ?

* Le *financement additionnel par le biais de la taxe sur la valeur ajoutée* apportera une assise financière solide à l’AVS et empêchera un trou de plusieurs milliards dans ses caisses, que les jeunes générations seraient seules à devoir renflouer. Avec la Prévoyance vieillesse 2020, les retraitées et retraités actuels contribuent aussi aux dépenses supplémentaires nécessitées par le vieillissement de la société. Et cela n’est que justice.
* *La modernisation et l’adaptation judicieuse au monde du travail actuel* : grâce à la Prévoyance vieillesse 2020, le travail à temps partiel est mieux assuré dans la caisse de pension. Le handicap que constitue le travail à temps partiel - de plus en plus important sur le marché du travail - sera enfin écarté. De ce fait, quiconque travaille à temps partiel, comme de nombreux jeunes - par exemple parce qu’ils ont une famille ou suivent une formation continue - ne sera plus pénalisé.
* *La suppression du financement croisé des jeunes pour les aînés* dans les caisses de pension: Actuellement, en raison du taux de conversion élevé pour les nouveaux retraités, les rentes des aînés sont cofinancées grâce à l’argent généré dans les caisses de pension par les jeunes générations. L’abaissement du taux de conversion permettra de supprimer ce financement croisé non désiré. Cela signifie qu’une plus grande partie des rendements générés grâce à la Prévoyance vieillesse 2020 profitera à la jeune génération.
* Les jeunes générations ont besoin de générations plus âgées dont les finances soient mieux assurées. Elles ont un *intérêt personnel à une solidarité intergénérationnelle organisée au niveau de la société tout entière* et à une AVS solidement financée. Le financement additionnel que prévoit la Prévoyance vieillesse 2020 empêche que les jeunes générations doivent s’engager elles-mêmes davantage financièrement pour leurs aînés au sein de leur famille. Toute personne âgée de 65 ans qui peut partir à la retraite dans de bonnes conditions a en outre la capacité d’entreprendre d’autres tâches importantes pour la société. Ainsi, elle peut s’occuper de ses propres petits-enfants, ce qui permet aux jeunes parents de mieux s’investir selon leurs souhaits dans la vie active, en dépit de la pénurie d’offres de gardes d’enfants.

**Le compromis en matière de rentes est nécessaire également pour les retraitées et retraités**

Aux yeux des opposants, les retraitées et retraités actuels ne feraient que payer sans profiter le moins du monde de la réforme. Cela aussi est tout à fait faux : la réforme permet de financer l’AVS sur des bases plus solides. Un léger relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée permet de couvrir le coût du vieillissement démographique pour les prochaines années. Les retraitées et retraités actuels profiteront immédiatement d’une solidité accrue des finances de l’AVS : c’est le seul moyen de pouvoir adapter leurs rentes tous les deux ans à l’évolution des salaires et des prix - c’est-à-dire à l’indice dit mixte. Par contre, le fait que les retraités actuels ne recevront pas le supplément AVS de 70 francs est cohérent : quiconque a pris sa retraite avant 2018 n’est pas concerné non plus par l’abaissement du taux de conversion. Les retraitées et retraités actuels ne subissant pas de diminution de la rente de leur caisse de pension, ils n’auront donc pas besoin de mesures de compensation.

**La Prévoyance vieillesse 2020 offre une avancée importante aux travailleurs âgés**

On ne mentionne pas assez les progrès que la Prévoyance vieillesse 2020 offre aux travailleurs d’un certain âge soumis à des pressions :

* En dépit de la baisse des taux de conversion, toute personne qui se trouve à la veille de sa retraite aura une *rente garantie* - par le biais de la Prévoyance vieillesse 2020 - grâce aux subventions solidaires de la Fondation Fonds de garantie LPP.
* Quiconque perd son emploi aujourd’hui et n’en retrouve pas un nouveau avant la retraite, perd aussi son *droit à une rente de sa caisse de pension*. La Prévoyance vieillesse 2020 met un terme à cette double sanction. Quiconque perd son emploi après 58 ans pourra rester affilié à sa caisse de pension et aura le droit de toucher plus tard une rente de cette même institution. Un progrès significatif et socialement plus équitable, qui prévient une pauvreté indigne liée à l’âge.
* Etant donné que les *bonifications de vieillesse* et donc les contributions de la caisse de pension de la catégorie âge moyen et plus de 55 ans *se rapprochent*, les travailleurs âgés sont devenus moins « chers » en comparaison avec les plus jeunes. De ce fait, l’un des prétextes importants de la discrimination due à l’âge n’existe plus.
* La *retraite flexible* est importante elle aussi pour les travailleurs âgés, car elle permet de trouver des solutions individuelles en fonction de l’état de santé de chacun et de la situation sur le marché du travail.

**La compensation offre une solution équitable entre riches et pauvres**

Dans l’ensemble, on peut nettement affirmer que la Prévoyance vieillesse 2020 profite concrètement à toutes les générations. Ce sont surtout les travailleurs aux bas et moyens revenus qui ont tendance à profiter de la réforme et ce, parce que les bas revenus sont mieux sécurisés dans leur caisse de pension, grâce aussi au supplément AVS et au droit à une rente de la caisse de pension en cas de perte d’emploi. Ces questions d’équité devraient faire l’objet de discussions plus approfondies, plutôt que celles portant sur les générations. Au lieu de jouer les générations les unes contre les autres, et se faire passer pour des victimes, les jeunes politiciens et les jeunes banquiers issus des partis bourgeois devraient se rappeler ces corrélations.

**Une raison politique au lieu d’une polémique à bon marché**

L’AVS est l’institution sociale intergénérationnelle la plus importante de Suisse. Elle ne mérite pas de faire le jeu de polémiques à bon marché, engendrées par de jeunes politiciens trop ambitieux - issus des riches milieux économiques et probablement soutenus par les ploutocrates bourgeois. Il n’est dans l’intérêt de personne de braquer les générations les unes contre les autres, et c’est contraire aux pratiques helvétiques. Les auteurs de ce spectacle désolant sont dans les coulisses des unions patronales et du PLR sous la houlette d’Ignazio Cassis, son candidat au Conseil fédéral. Pendant des années, ils ont réclamé un abaissement du taux de conversion et un relèvement de l’âge de la retraite des femmes. Maintenant qu’on a abordé la question, ils montent les générations les unes contre les autres au nom de l’idéologie, surtout pour créer de meilleures conditions en vue de nouvelles réductions dans la prévoyance vieillesse, par le biais d’un Non à la Prévoyance vieillesse 2020. Voilà qui est à la fois décevant et irresponsable vis-à-vis de toutes les générations.

Certes, la Prévoyance vieillesse 2020 a un prix. Mais contrairement au maintien du statu quo, elle sécurise les rentes et modernise judicieusement la prévoyance vieillesse pour toutes les générations et ce, surtout, pour les bas et moyens revenus et à des coûts tout à fait abordables. Ne rien faire coûtera bien davantage aux jeunes générations, parce qu’elles seront alors seules à devoir combler les trous existants. C’est pourquoi seul un double Oui sera juste du point de vue générationnel.

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch,

[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)